

BULLETIN D'INSCRIPTION VERTICALE DES 2 HEURES DE GORBIO DU TÉLÉTHON

30 NOVEMBRE 2024

Parcours de 700m en côte avec 120 d+ à faire le plus de fois possible durant 2 Heures

**A retourner avec le règlement (Chèque de 10€
à l'ordre de l'A.S GORBIO. Cette somme sera intégralement reversée au Téléthon)
Possibilité de régler par virement bancaire**

**Licence FFA ou certificat médical ou PPS avant le mercredi 27 novembre 2024 :
M. Fabrice Ursini 236 rue Antoine Pégliion Villa Floria 1
06190 Roquebrune Cap Martin.**

NOM :

Prénom:

Date de naissance.....Sexe.....

TEL:

ADRESSE:

Code Postal: Ville :

Email:

CLUB: **N° Licence.....**

FRAIS D'ENGAGEMENT : 10 €

**Chèque à l'ordre de : L'AS GORBIO ou Virement Bancaire
Joindre un certificat médical ou photocopie de licence FFA ou PPS**

**MERCI A NOS PARTENAIRES :
MENTON SANTÉ - KRYS OPTIQUE MENTON
LA MENTOUNASC - ÉCO'DÉBARRAS MENTON**

Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image.

Conditions obligatoires pour participer à une course hors stade :

Les athlètes licenciés FFA devront présenter leur LICENCE et les athlètes non licenciés devront présenter un CERTIFICAT MEDICAL pour la pratique de la course à pied en compétition, au plus tard lors du retrait du dossard (Pour les deux, original ou copie datant de moins d'un an) Conformément aux textes de loi n° 99-223 du 23 mars 1999.

Fait à

Le

Signature